

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière CREL

Plan d'action 1999-2000

- Répondre aux demandes ponctuelles des citoyens et citoyennes concernant des questions où des problèmes d'ordre environnemental auxquels ils font face et orienter leurs démarches si nécessaire
- Assurer le service aux membres :
 - Concerter et appuyer l'action des organisations et individus membres au niveau régional
 - Véhiculer les demandes et les préoccupations des membres au niveau national
 - Former des comités de travail parmi les membres et/ou divers intéressés pour faciliter leur implication et leurs interventions dans des dossiers qui les préoccupent. Quatre dossiers ont été priorisés : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, l'agroenvironnement et l'éducation relative à l'environnement
- Développer le membership
- Publier le bulletin de liaison du CREL « LE CREL EN ACTION »
- Assurer la représentation du CREL au Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et au Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL)
- Répondre aux demandes d'avis du CRDL ou des divers organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux. En tant que membre du conseil d'administration du CRDL, poursuivre la fonction de conseil auprès de cet organisme dans les questions environnementales
- Participer aux travaux du Comité d'études sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray
- Participer aux travaux du Comité de concertation en agroenvironnement de Lanaudière
- Participer aux travaux de la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant
- Poursuivre notre collaboration, en tant que membre de l'exécutif provisoire, à la formation du comité ZIP pour la ZIP #10 formée du segment du fleuve Saint-Laurent compris entre Boucherville et Contrecoeur
- Préparer, rédiger et présenter un mémoire dans le cadre des audiences publiques sur la gestion de l'eau au Québec réalisées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
- Participer aux consultations publiques et/ou aux sessions des comités de préparation des plans de gestion des matières résiduelles des MRC de la région dans le cadre de l'application du *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles*
- Participer aux travaux du comité de vigilance du site d'enfouissement de Sainte-Geneviève-de-Berthier/Saint-Thomas

- Piloter la préparation et la présentation pour financement de projets environnementaux et, le cas échéant, les administrer dans leurs phases de réalisation. Les projets envisagés sont les suivants :

- *Restauration de sites de résidus en milieu agricole*

Poursuite du projet réalisé en 1998-99. Selon le montage financier envisagé, cette nouvelle phase nous permettra d'effectuer le nettoyage et la restauration de 80 nouveaux sites inventoriés dans les MRC de Joliette et de D'Autray. Le projet emploiera 8 personnes à faible revenu dont le salaire sera financé par le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail. Les matières récupérées seront recyclées au meilleur des possibilités et les revenus de la vente des métaux recueillis seront réinjectés dans le projet. Sont aussi anticipées des participations financières du MAPAQ et du Conseil régional de Développement Lanaudière (CRDL) dans le cadre du Fonds de développement régional.

- *Aménagement et protection faunique d'une partie du Domaine Val-Pontbriand*

Des zones de protection et d'observation seront installées aux abords d'une zone humide d'environ 16 acres située dans la municipalité de Rawdon. Le Ministère de l'Environnement (Faune et Parcs) a déjà confirmé que cette zone avait une valeur écologique indéniable. On y trouve plusieurs espèces dont la sauvagine, des mammifères, des oiseaux et des amphibiens. Le projet permettra de sensibiliser la population en général à la protection des milieux humides et à l'importance de la faune et de la flore qui y habite.

- *Vert Lanaudière*

Programme communautaire de revégétalisation de terrains publics municipaux et de zones riveraines urbaines dans le secteur sud de Lanaudière (MRC L'Assomption et Des Moulins). Le projet vise la plantation de 37 essences d'arbres et d'arbustes indigènes à bois nobles dans un potentiel de 25 sites. Ces espèces sont devenues rares dans le sud de Lanaudière et même exceptionnelles pour certaines à l'échelle du Québec. Nous pouvons compter sur la collaboration de huit municipalités.

- *Réduction de la densité de la petite herbe à poux à l'aide d'un couvert végétal compétitif*

En collaboration avec des municipalités des MRC de Joliette et Des Moulins, ainsi qu'avec l'Université McGill, ce projet vise à expérimenter une méthode alternative de lutte contre l'herbe à poux. Dans le Québec méridional, on estime que l'herbe à poux est responsable de 50 à 90% des cas de rhume des foins. Il s'agit donc d'une importante problématique de santé publique que l'on pourra réduire dans la mesure où on saura contrôler les populations de cette plante. Nous anticipons la participation financière du Fonds pour la santé de la population de Santé Canada.

Source: Gilles Côté, directeur général.